

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2026 - 26

COTISATION 2026 FNCDG

L'An Deux Mille Vingt Six, le 02 juin à 9 Heures et Trente Minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum : **16**

Date de convocation : 26 mai 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aunay la Rivière
- Monsieur ASSELIN Vincent – Maire de Sigloy

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur NIEUVIARTS Hervé | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur RIVIERE William | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à | Madame AUVRAY Chantal |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame DESNOUES Véronique |
| - Monsieur GABELLE Jean-Pierre | à | Monsieur MESAS Jacques |
| - Madame GAY Catherine | à | Madame GALZIN Florence |

Étaient absents et excusés
Madame BATAILLE Muriel

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

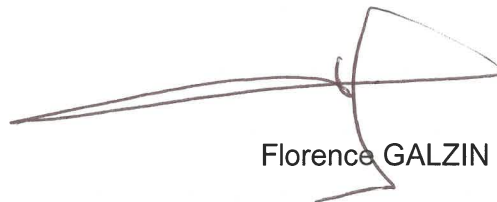
Madame la Présidente rappelle que le Centre de Gestion adhère à la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG). L'appel à cotisation est effectué chaque année auprès des adhérents, en fonction du nombre de fonctionnaires gérés. Ce dernier s'élève à 7 101 depuis les élections professionnelles de fin 2022. Le taux 2026 va pour sa part augmenter en évoluant de 1,50€ à 1,75€ par fonctionnaire géré (taux qui était inchangé depuis 2018).

La cotisation annuelle 2026 s'élève ainsi à 12 426,75€ pour le Centre de Gestion du Loiret.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 04 juin 2026

La Présidente



Florence GALZIN